



Mère d'enfant français arrivée en France clandestinement demande asile

Par **kikii hamadou**, le **27/08/2019** à **02:25**

Bonjour,

Je viens auprès de vous pour besoin d'aide. En, effet je suis arrivée en France il y'a quelques jours, clandestinement, car je fuyais l'homophobie homosexuelle dans mon pays. Je précise que j'ai un enfant de 10 ans, de nationalité française, qui a toujours vécu avec moi depuis sa naissance et est également en France avec moi. Actuellement, on est hébergé à titre gratuit par un ami (ça ne va pas durer longtemps). Le père de mon fils l'a abandonné et ne s'en occupe plus. J'ai vraiment besoin d'aide car je ne sais pas quelles démarches engager. S'il vous plaît aider moi dans mes démarches. Merci.

Par **youris**, le **01/09/2019** à **16:38**

bonjour,

si votre enfant est français, cela signifie que son père l'a reconnu sur l'état civil français, la première chose à faire, c'est d'essayer de le retrouver pour qu'il subviene aux besoins de son enfant.

salutations